



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

Commis/commise d'économat

Code fonction

5.05.001

2. But de la fonction

Tenir des inventaires, fichiers ou registres, établir des bons de commande et effectuer divers travaux administratifs.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- le contrôle et la tenue à jour d'inventaires, fichiers, registres, carnets de véhicules, cartes synoptiques, fiches de caractéristiques ou autres documents propres à la tenue de stocks;
- l'inscription des commandes, des achats de matériel, des fournitures utilisées ou délivrées et de leur prix, des consommations de produits divers, des réparations effectuées, de toute mutation de matériel ou autres indications;
- l'établissement de bons de commande, d'avis de facturation ou de lettres de voiture; le contrôle des entrées, sorties et transferts de matériel; le contrôle des factures avec les bulletins de livraison; éventuellement la distribution et la réception de matériel; le contrôle du kilométrage des véhicules du service ou des cartes de timbrage du personnel;
- éventuellement les contacts avec les fournisseurs.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	D	B	D	B	D	Cl. max. 07
Points	15	4	21	8	20	Total 68